

- **CONTRIBUTION N°88**

Reynaud Lahcen

Organisme : Particulier

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 21:17:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : contre le projet éolien

Contribution : L'installation d'un projet éolienne sur les terres de Saint Antoine viendrai complément dénaturer et assombrir ce lieu paisible et calme. Ce projet impacterait le voisinage et notamment le gîte des Jacques très apprécié pour son environnement apaisant. Les randonnées et promenades n'y auraient plus le même charme avec des géants de fer à son côté

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Romans-sur-Isère

Adresse email : lahcen.lamhamedi@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 89.90.57.153

Les contributions N° 77 et N° 88 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°89**

Reynaud Marie Odile

Date de dépôt : Le 01/10/2018 à 11:28:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : contre le projet éolien si proche du gîte

Contribution : Il y a quatre ans, je suis allée pour la première fois au gîte des Jacques à Roybon ; j'ai découvert un lieu de tranquillité ainsi qu'une belle bâtisse dauphinoise. L'aménagement en gîte a su respecter son autenticité. Ce lieu permet d'accéder à de très belles randonnées, riches en surprises (faune et flore en milieu naturel), le panorama sur le Vercors me laisse toujours sans voix. Aujourd'hui je suis inquiète ; l'implantation de plusieurs éoliennes à proximité de ce gîte vont totalement dénaturer ce lieu et je doute sincèrement retrouver ces moments de plénitude. Au lieu de réfléchir à de nouvelles sources d'énergie, ne serait il pas plus sage d'apprendre à économiser celles déjà existantes et réduire, voir supprimer nos dépenses superflues. Question de volonté collective et de bon sens.

Marie Odile Reynaud

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : marionaudrey@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb14:3a4:9200:8814:e86b:302d:d5c2

Les contributions N° 89 et N° 95 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°90

PAQUIEN Emmanuel

Date de dépôt : Le 01/10/2018 à 14:36:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : PROJET D'EOLIENNE INDUSTRIELLE SUR LA COMMUNE DE ST ANTOINE L'ABBAYE

Contribution : Je suis totalement opposé à ce projet parce que je considère qu'il n'a pas sa place dans ce lieu touristique et ce site NATURA 2000 à protéger pour la survie d'espèce animale et végétale. Comme village classé et donc protégé, St-Antoine installe les éoliennes très éloignées et donc en limite d'autres communes reportant toutes les nuisances sonores et visuelles sur d'autres habitations des communes avoisinantes. Il est très surprenant que ces personnes n'aient pas été associées à la décision sur ce projet. Ce projet n'a pas de raison d'être fait. Mes parents ont acheté récemment une maison à Montrigaud et je connais cet endroit merveilleux y allant régulièrement.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Le Versoud

Adresse email : emmanuelpaquien@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb15:82c0:c400:80f5:df62:a66a:3744

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°91

LANGLOYS Noémie

Date de dépôt : Le 01/10/2018 à 14:46:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : PROJET D'EOLIENNES INDUSTRIELLE SUR LA COMMUNE DE ST ANTOINE L'ABBAYE

Contribution : Je suis contre ce projet d'éoliennes industrielles. Ce projet va complètement défigurer le paysage de verdure et un des derniers couloirs d'oiseaux migratoires. L'emplacement est classé site NATURA 2000. Compte-tenu de la hauteur des éoliennes de 180 mètres, je connais leur impact sur la santé des habitants à proximité. Il est incompréhensible que la commune de St ANTOINE les installe à la limites d'autres communes sans les personnes impactées aient été associée et concertées sur ce Projet. Je connais très bien le lieu et des personnes habitant sur Montrigaud et qui seront impactées par ce projet.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Le Versoud

Adresse email : n.langloys@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb15:82c0:c400:80f5:df62:a66a:3744

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°92

Vénitien ANNE

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 08:54:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : éoliennes

Contribution : Je suis défavorable à l'installation d'éoliennes sur la commune de St Antoine : - avilissement du paysage -massacre d'oiseaux sauvages -dénaturation des espaces naturels -empiètement toujours accru sur les territoires de la faune locale -rendement insuffisant par rapport au nucléaire

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Beaurepaire

Adresse email : avenitien@free.fr (Non validée)

Adresse ip : 78.213.148.200

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°93

Rossetti Françoise

Organisme : association Saint antoine en Transition

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 12:58:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : avis sur le projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye

Contribution : Je suis convaincue de la nécessité impérieuse d'abandonner la production d'énergie nucléaire (dangereuse et dispendieuse) et de l'importance de développer les énergie renouvelables, dont l'énergie éolienne. Cependant le projet sur la commune de Saint Antoine l'Abbaye/Dionay ne me satisfait pas, pour les raisons suivantes: -j'aurais préféré que ce ce projet soit un projet public (comme cela a été réalisé avec succès ailleurs (en Picardie, Bourgogne notamment), sur terrains publics et non privés, exploité par une régie communale ou inter-communale et sous contrôle citoyen. - le site choisi en pleine forêt de Chambaran me paraît dangereux du point de vue écologique (la forêt de Chambaran est une zone humide et un site natura 2000 se trouve là où sont prévues les éoliennes,) : il est important de produire une énergie renouvelable mais cela ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité tout aussi essentielle à l'avenir de la planète et de ses habitants. - je doute de la fiabilité et de l'éthique de la société EDPR qui doit réaliser ce projet (société actuellement rachetée en partie par un groupe chinois et la banque Hermes, égyptienne avec accusation de corruption) Vous comprenez que je ne peux donc soutenir ce projet en l'état; S'il devait cependant se réaliser, je demande que toutes les personnes impactées par les nuisances provoquées par le parc éolien dans notre commune (je crois qu'ils sont peu nombreux) et dans les communes avoisinantes (ils sont là plus nombreux), soient entendues et dédommagées de façon juste en rapport avec les nuisances subies. dans ce but,, je demande que le préfet soutienne ce juste dédommagement des personnes impactées, dédommagement pouvant aller jusqu'au rachat de la propriété sur les bases du marché.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Antoine-l'Abbaye

Adresse email : francoise.r-h@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb15:803b:6b00:7162:872b:b6dc:eee7

PROPOSITION A EDPR

• **CONTRIBUTION N°94**

bouhet flavie

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 13:59:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : contre les eoliennes

Contribution : bonjour, je vis à Montrigaud depuis ma naissance, j'y ai acheté une maison que l'on rénove avec mon mari depuis 8 ans pour pouvoir élever nos enfants dans un endroit sain, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui, j'espérais fortement que la justice française nous donnerait raison en annulant la construction de ces géants métalliques que certains osent prôner au nom de l'écologie mais qui ne sont intéressés que par le rachat obligatoire par EDF et les subventions de l'état mais pour moi des tonnes de béton dans le sol et des défilés de camion pendant un an dans mon village ne rime pas avec écologie. Depuis 6 mois nous subissons le bruit des éoliennes de l'étang Johanna Maria, un fond sonore désagréable qui ne fait que commencer, que subira t-on quand les pâles auront 2, 3, 10 ans ... J'espère profondément me tromper et que tout ceux qui prônent les éoliennes ont raison de détruire nos belles forêts, nos beaux paysages et qu'une fois nos collines envahies d'éoliennes nous pourront vivre qu'avec l'électricité "dite" verte, et surtout que les oiseaux migrateurs apprendrons à éviter les pâles et que les animaux feront abstraction des ultra sons pour venir repeupler les pieds de ces géants. Merci de m'avoir lu

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Montrigaud

Adresse email : charvatflavie@hotmail.com (Non validée)

Adresse ip : 89.94.243.41

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°95**

Reynaud Marie Odile

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 16:55:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : ma participation à l'enquête ou contre le projet éolien si proche du gîte

Contribution : Il y a quatre ans, je suis allée pour la première fois au gîte des Jacques à Roybon ; j'ai découvert un lieu de tranquillité ainsi qu'une belle bâtisse dauphinoise. L'aménagement en gîte a su respecter son autenticité. Ce lieu permet d'accéder à de très belles randonnées, riches en surprises (faune et flore en milieu

naturel), le panorama sur le Vercors me laisse toujours sans voix. Aujourd'hui je suis inquiète ; l'implantation de plusieurs éoliennes à proximité de ce gîte vont totalement dénaturer ce lieu et je doute sincèrement retrouver ces moments de plénitude. Au lieu de réfléchir à de nouvelles sources d'énergie, ne serait il pas plus sage d'apprendre à économiser celles déjà existantes et réduire, voir supprimer nos dépenses superflues. Question de volonté collective et de bon sens.
Marie Odile Reynaud

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : marionaudrey@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb14:3a4:9200:90a4:c6a7:13b4:515f

Les contributions N° 89 et N° 95 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°96**

ANGELINI BERTRAND Marie Jo Nadine

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 18:49:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Non au projet d'éoliennes

Contribution : Nous apportons tout notre soutien au Gîte des Jacques qui accueille des habitués et amoureux de la nature. Ces personnes viennent de loin et souvent de milieu déjà trop bétonné. Les valeurs de ce lieu d'accueil reposent essentiellement sur la beauté et la tranquillité de leur environnement avec lequel il vit en harmonie. De ces grands aménagements, seuls les inconvénients et les nuisances ont une retombée locale, les bénéfices sont ailleurs...

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Just-de-Claix

Adresse email : sousleclocher@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb14:91f:b300:d57c:8631:8b3b:c447

Les contributions N° 64 et N°96 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°97**

PAQUIEN Lionel

Date de dépôt : Le 02/10/2018 à 20:17:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : PROJET D'EOLIENNES INDUSTRIELLES SUR LA COMMUNE DE ST ANTOINE L'ABBAYE

Contribution : Ma femme et moi-même sont totalement opposées au projet des éoliennes industrielles sur la commune de St Antoine l'Abbaye pour les raisons suivantes : - l'absence de communication et de concertation avec les personnes impactées par ce projet - l'impact sonore nuisible et extrêmement perturbateur sur la santé des personnes et des animaux - l'impact paysager et touristique qui feront de cette région, une région sinistrée - les flash lumineux intermittents dénoncés dans les Conclusions du groupe de travail « éolien » 18 janvier 2018, comme l'une

des principales gênes - l'impact négatif sur la faune et la flore - l'impact sur la valeur immobilière des propriétés - l'impact environnemental des travaux - l'éolien comme moyen de production électrique peu efficace. Ces raisons sont explicités dans le document joint.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Déposition ST Antoine Dionay - Montrigaud 102018.docx\)](#)

Document : Déposition ST Antoine Dionay - Montrigaud 102018.docx, page 1 sur 3

Le document de madame et Monsieur PAQUIEN est le suivant :

Dépositaire :

Nom prénom : PAQUIEN Florence & Lionel

Adresse : 265, Chemin de la Forêt – 26350 MONTRIGAUD

Le 1/10/2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur

En Août 2017, nous avons acheté une maison sur la commune de MONTRIGAUD avec l'objectif d'y passer la fin de notre vie. Cette maison est très ancienne puisqu'une partie daterait du 16^e Siècle. Exposé plein sud, elle offre un cadre de vie merveilleux et reposant. Lors de l'achat, aucune information ne nous est parvenue soit par l'ancien propriétaire, soit par le notaire. C'est deux mois suivant l'achat que par un riverain impacté par le projet, nous avons été informé. Après rendez-vous auprès de la mairesse de MONTRIGAUD, elle s'est montrée très évasive argumentant que ce projet ne la concernait pas puisque sur la commune de DIONAY - St ANTOINE. Au moment de nos recherches d'achat en 2016 et début 2017, le nombre d'Eoliennes dans cette région de la Drôme des Collines était très limitées. Nous les avons vues « sortir de terre » comme des champignons par les sites de LENS LESTANG, MONTRIGAUD et MONTMIRAL. Il est sûr que si nos recherches se seraient faites après cette émergence d'éoliennes industrielles, nous n'aurions pas acheté cette maison et aurions choisi une autre région.

Aussi par ce présent courrier, ma femme et moi vous exprimons notre opposition au projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye/Dionay en vous précisant les raisons ci-après.

Aucune Communication locale et concertation

Notre maison se situe en face des 6 Eoliennes en limite de MONTRIGAUD à environ 1300 m des futures éoliennes. Aucune information du promoteur, ni du maire de Saint Antoine ne nous est parvenue pour le lancement du projet, en étant pourtant directement impactés. Par l'action des opposants, le promoteur a organisé des demi-journées d'information sur les mois de Janvier et Février 2018. Je me suis rendu à celle de MONTRIGAUD. La discussion avec le promoteur s'est résumée à un déni de sa part sur tous les arguments en défaveur de l'éolien. Nous n'avons eu aucune possibilité de nous exprimer tant auprès de la commune de ST ANTOINE que du promoteur EDPR. Dans ces conditions, il n'y a eu aucune concertation avec les personnes impactées de MONTRIGAUD.

Impact sonore

Des riverains habitant à proximité de sites construits avec des éoliennes industrielles se plaignent de l'impact sonore et des plaintes sont déposées. La gêne vient du son répétitif, lancinant et à basse fréquence, des infrasons inaudibles mais dont les effets sur le psychisme sont très nuisibles.

L'Académie de médecine préconise, au titre du principe de précaution, de ne pas installer de parc éolien de grande puissance à moins de 1500 m des habitations et cela pour des éoliennes de moindre dimensions inférieure au 180 m de celles du projet.

Il est reconnu que même dans notre cas, en habitant à environ 1300 m de la première éolienne, nous entendrons par vent fort les éoliennes.

Cette préconisation de l'Académie de Médecine n'est pas respectée pour le projet de Dionay avec des Eoliennes à moins de 700 m d'habitations.

La distance de 500m réglementaire a été fixée à une époque où les éoliennes avaient un hauteur de l'ordre de 100 m. Pour ce projet qui comptera des éoliennes atteignant 180 m de hauteur, la nuisance sera donc très importante pour les habitations à 600 – 700 m.

L'étude présentée dans le dossier montre des dépassements de la réglementation en vigueur concernant le bruit.

Impact paysager et touristique

Comme vous l'avons exprimé, nous sommes venus habiter dans la Drôme de Collines, à MONTRIGAUD, lieu retiré et très calme, grâce à la beauté de la nature préservée du secteur. Les paysages donnant soit une vue sur la Drôme coté Vallée du Rhône, soit sur le Vercors et les Alpes en arrière fond, sont vraiment magnifiques.

Les projets de Montrigaud, Lens Lestang et Montmiral ont métamorphosé les paysages et les ont beaucoup saccagés. Cela réduit fortement l'attractivité touristique de cette région. D'où que l'on soit dans le secteur, nous voyons des éoliennes. Celles du projet DIONAY ST ANTOINE seront encore plus visible du fait de leur hauteur de 180m côté MONTRIGAUD.

Il est consternant qu'une telle concentration d'Eolienne puisse être décidée sans consentement de la population de toutes les communes proches du projet.

L'attractivité touristique qui est un réel vecteur économique pour l'Isère (l'Isère étant la 4^e région la plus touristique de France) et la Drôme. Cette région de la Drôme des Collines va se retrouver sinistrée touristiquement. Or nous savons que les communes de la Drôme comme MONTRIGAUD, MONTMIRAL ont peu de revenu.

Les photos montage fait par EDPR montre le changement de paysage. A ma connaissance, je n'ai vu aucune publicité touristique montrant un paysage avec des éoliennes industrielles. Il est sûr que les touristes choisiront d'autres lieux. Les gîtes comme Les Jacques, maison d'hôtes et campings comme celui de la Gravelière n'auront plus de perspective économique. Les commerces par voie de conséquence seront aussi impactés.

Quand nous nous approchons d'éoliennes hautes de 150m comme sur le site de MONTMIRAL, nous sommes très impressionnés et il est incompréhensible qu'il soit possible de construire un projet avec une hauteur de 180m à des dimensions de moins de 1500m.

Des flashes lumineux puissants 24 h sur 24.

Les flash lumineux pour l'aviation sont très puissants. Blanc le jour, ils sont peu visibles. Par contre, la nuit le flash rouge est très agressif. Nous pouvons nous en rendre compte quand, la nuit en descendant de MONTCHENU pour aller sur HAUTERIVES, nous voyons les flashes intermittents rouges des 7 éoliennes de LENS LESTANG distantes de 3 à 4 km. Sa répétitivité est très stressante. Il est reconnu dans le document « Conclusions du groupe de travail « éolien » 18 janvier 2018, que le balisage clignotant constitue l'une des principaux facteurs de gênes des riverains.

Habitant à environ 1300 m de la première éolienne du projet DIONAY St ANTOINE, nous serons directement impactés.

Impact sur la faune (oiseaux – chauves souris)

L'analyse du territoire donne le recensement de 9 sites NATURA 2000 dans un rayon de 30 km de l'aire d'Etude . La construction de ce parc éolien et sa production généreront un impact destructif sur ces sites. En particulier, il y a de nombreuses espèces de chauve-souris dans le secteur. Les chauves-souris sont tuées (explosion de leurs poumons) par les pâles d'éoliennes due à la différence de pression générée par leur rotation. Avec le grand nombre

d'éoliennes dans le secteur des Chambarans, cela aura un impact sur la chaîne environnementale des espèces animales et végétales.

Impact des travaux

Sur les sites de Montrigaud et Montmiral, situé dans la forêt pour certaines éoliennes, nous pouvons voir comment la forêt est à quel point la forêt est dévastée. C'est aussi le cas pour les alentours de l'étang de Johanna Maria qui était très sauvage et beau et se retrouve maintenant défoncé. Ces travaux ont un impact sur la faune et la flore.

Impact sur la valeur des propriétés

Nous avons beaucoup hésité entre revendre ou garder la maison. Avec la revente, nous n'aurions pas pu cacher le projet des éoliennes. Aussi, nous aurions irrémédiablement perdu de l'argent, obligés de la revendre moins chère que quand nous l'avons achetée. L'expertise par une personne de nos connaissances montre une perte de 25% environ. La présence d'éolienne est un argument pour baisser le prix de l'immobilier. Certaines maisons trop proches risquent même de ne pas trouver acquéreur.

L'éolien comme moyen de production électrique peu efficace

Par son intermittence liée à la présence ou non de vent, l'éolien ne peut constituer un moyen de production électrique efficace comparé à la production hydraulique ou nucléaire. Nous ne savons pas stocker l'énergie électrique. Dans aucun pays (France, Allemagne,...), la construction d'éoliennes n'a permis la fermeture de centrales thermiques ni de centrales nucléaires.

Dans le cas du Portugal qui a vanté sa production d'énergie renouvelable, le principal secteur de cette production est l'hydraulique.

Ce n'est que par le surcoût de l'obligation d'achat de l'électricité éolienne de 55€/MWh que de tels projets sont rentables. EDF est obligé d'acheter la production éolienne à un prix fort, même quand sa production est suffisante.

Pour ces raisons, nous nous opposons à ce projet et nous souhaitons que vous formuliez un avis défavorable au projet industriel éolien de SAINT-ANTOINE L'Abbaye/DIONAY

Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur nos cordiales salutations,

Florence et Lionel PAQUIEN

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°98**

Loubet Didier

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 08:01:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : opposition au projet éolien de St Antoine l'Abbaye/Dionay

Contribution : Monsieur Loubet didier Roybon le 1 octobre 2018 150 Impasse Bellevue 38940 Roybon Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je vous exprime par le présent courrier mon opposition au projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye/Dionay, pour les raisons exprimées ci-après : -Le projet est inadapté par rapport à une utilisation rationnelle de l'énergie éolienne. -Des techniques plus moderne (permettant une intégration complète aux paysages et une vraie utilisation de l'énergie au niveau local) doivent être employées pour répondre aux objectifs de la coop 21 -Les points négatifs développés en pièces jointes sont plus nombreux que les intéressements économiques d'une entreprise Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur mes cordiales salutations Loubet didier Le simple fait que nos habitations sont dévaluées de 30 pour cent prouve l'impact négatif des éoliennes Géantes. Elle est donc très évidente à un niveau très locale (surtout au niveau sonore) mais très sous estimés au niveau régionale. Effectivement il est hypocrite de vouloir restreindre cet impact à un niveau très locale et non pas régionale . . L'argumentation de vouloir installer des éoliennes industriels (dans un district naturelle à faible démographie et en limite de département) diminue peut être le nombre d'opposant mais en aucun cas celui des personnes négativement impacté. Bien au contraire c'est l'aveu que ce projet aura des conséquences sur une grande partie d'une population régionale. Il suffit que des milliers d'habitants de toutes une région lèvent les yeux pour voir qu' une centaine de ces monstres d'acier est visible a une centaine de kilomètres a la ronde et leur barre leur horizon et leur cadre de vie. La qualité de vie dans un futur district naturel sinistré va être impactée. La preuve en est que déjà des centaines de personnes ont renoncé à acquérir des biens autour des projets concernés. Un nombre encore plus important de personnes que sont les touristes vont tout simplement changer leur destination touristique. C'est une illusion de faire croire que le fait de rabaisser la hauteur de trente mètres de certaines éoliennes afin de les cacher aux visiteurs de l'abbaye de st Antoine suffira a ne pas détourner le tourisme du district des Chambarans ;et a répondre aux exigences de la préservation des paysages Je pense que ce projet est à l'encontre de la convention Européenne du paysage: -Les éoliennes géantes vont irrémédiablement transformer notre cadre de vie pour des décennies. - Le paysage fait partie de notre patrimoine naturel (comme le précise l'UDAP 26) Celui-ci doit donc être protégé. - Ce patrimoine naturel ne peut en aucun cas être restreint au patrimoine historique tel que l'entreprise EDPR voudrait faire croire aux habitants et aux responsables de l'UDAP 38. - Les deux angles de vue les plus remarquables qui vont être détruites sont pour la première celui de l'ensemble de la chaîne du Vercors et pour le deuxième celui de la vallée du Rhône et des premiers contreforts du massifs central Enfin on ne serait pas obligé d'aller chercher l'énergie éolienne à des hauteurs si exorbitantes si les techniques étaient plus appropriées aux besoins locaux. Autres points clefs sous estimés ou mal informé

dans l'enquête d'utilité publique : -Dérangement important de la faune sauvage (présence d'espèces protégées notamment les chauves souris et rapace rares -Impact sur le milieu humide -Impact sur une zone natura2000 - Absence du rapport de synthèse ou des conclusions de la commission départementale de la nature des paysages et des sites (cdnps) . J'habite à coté des futures éoliennes géantes. Ni le promoteur, ni le maire de Saint Antoine ne sont venus m'informer au lancement du projet. Je suis pourtant directement impacté -Impact des travaux : En me rendant sur les sites de Montrigaud et Montmiral, j'ai pu voir à quel point ces secteurs ont été saccagés par les travaux. - Des flashes lumineux puissants 24 h sur 24, très agressifs la nuit - Efficacité contestable de l'aménagement en faveur des brataciens

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : d_espitallier@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.129.31.99

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• **CONTRIBUTION N°99**

SARTRE Gilbert

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 09:08:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : contre l'installation d'éoliennes proche du gîte "les Jacques" à ROYBON

Contribution : Nous avons découvert ce lieu il y a 2 ans à l'occasion d'une sortie en famille. Nous avons particulièrement apprécié cet endroit calme et reposant nous promettant d'y revenir pour y faire des randonnées. En effet, ici nous avons trouvé une nature préservée et la tranquillité avec une vue imprenable sur le massif du Vercors, quelle beauté! De plus, l'accueil dans cette bâtisse pleine de charme et de caractère est très chaleureux. Il nous paraît évident que tout cela soit préservé. Il est regrettable que le maître d'oeuvre d'E.D.P.R. France Holding n'ait pas jugé de trouver un site qui se prête à l'installation d'éoliennes, ce qui permettrait ainsi de préserver celui de ROYBON.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : gimo.sartre@wanadoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb14:380:c800:90a5:e716:6a0a:a35b

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°100

Valette Serge

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 12:16:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Je souhaite pointer les contradictions de la contribution de Mr Dulong.

Contribution : Mr Dulong s'inquiète du dérèglement climatique dont la cause est, selon lui, liée aux émissions de gaz à effets de serre et en particulier du gaz

carbonique. Il propose donc en toute logique de substituer des filières de production d'électricité qui émettent peu de CO2 par des filières qui en émettent plus. La production de CO2 par kWh fourni pour chaque filière est d'après l'ADEME(organisme national entièrement acquis à la cause des renouvelables) la suivante: (pour les filières qui n'émettent pas de gaz carbonique en fonctionnement principalement l'hydraulique, le nucléaire, l'éolien et le photovoltaïque, ces valeurs sont calculées en prenant en compte les émissions de CO2 au cours des phases de fabrication des pièces, de construction, de maintenance, de stockage et de démantèlement des parcs au cours de la durée de vie estimée des installations en fonction de la production électrique estimée pendant cette durée de vie)
Hydraulique : ~4 grammes/kWh (kilowattheure) Nucléaire : ~6 grammes/kWh
Eolien : ~13grammes/kWh Photovoltaïque : ~55grammes/kWh Gaz : de l'ordre de 600gramme/kWh Fioul : de l'ordre de 900grammes/kWh Charbon et lignite : plus de 1200grammes/kWh 95% de la production électrique française constituée principalement des filières nucléaire et hydraulique ne produit donc pas ou peu de gaz carbonique. La filière éolienne comme la filière photovoltaïque en produisent plus principalement parce qu'elles mettent en jeu des facteurs de charge faible (18 à 22% pour l'éolien terrestre, 10 à 13% pour le photovoltaïque) Ces valeurs, qui restent objectivement faibles pour l'éolien et même le photovoltaïque, masquent cependant une réalité toute autre du fait l'intermittence de ces 2 filières. A défaut de savoir stocker efficacement et de façon économique viable de grandes quantités d'électricité, cette intermittence nécessite en permanence la disponibilité d'une production pilotable. Suivant les caractéristiques que prend cette intermittence (évolution progressive ou au contraire variations brutales), la variable pilotable d'ajustement doit faire appel à des filières thermiques. Si ces dernières sont majoritairement à combustibles fossiles (gaz, fioul, charbon, lignite...) le bilan carbone de l'éolien se détériore considérablement. C'est ce que l'on constate actuellement en France depuis le développement à marche forcée de la filière éolienne. Depuis 2016, les statistiques de Réseau de Transport d'Electricité RTE montrent que le bilan carbone de la production d'électricité en France, qui était avec la Norvège et la Suède le meilleur d'Europe, s'est légèrement détérioré principalement par l'utilisation plus importante de la filière gaz qui a fourni, en 2017, 41TWh (Terrawattheures) d'électricité en augmentation de plus de 15% (à comparer d'ailleurs aux 24 TWh produit sur la même période par la filière éolienne !) Ceux qui auraient encore un doute sur cette évolution malheureuse doivent regarder du côté de l'Allemagne, champion de la filière éolienne avec 56,3 GW installée et 33% de la production électrique issue des renouvelables fin 2017. Un bilan plutôt flatteur pour les renouvelables tant que l'on omet de dire que ces chiffres s'accompagnent d'une production issue à plus de 47% des filières les plus polluantes (charbon et lignite) auxquelles s'ajoutent 13% de gaz et 1% de fuel ; soit au total 61% de production électrique issues des filières les plus productrices de gaz carbonique. Résultat : malgré l'énorme effort consenti par l'Allemagne pour développer les renouvelables (plus de 300 milliards d'euros sur 10 ans, le taux de CO2 émis ne baisse pas et reste l'un des plus élevés d'Europe avec celui du Danemark (autre champion de l'éolien). Le tout accompagné d'un prix de l'électricité près de 2 fois celui de la France. La marche

forcée vers l'éolien qui nous est imposée, conduira à des conséquences analogues : une dégradation de notre bilan carbone et une forte augmentation des prix du kilowattheure pour les ménages. Chacun a déjà pu constater cette tendance désastreuse en regardant, entre autres, l'évolution de la taxe CSPE en bas de leur facture, taxe qui soutient en partie le solaire et l'éolien et qui est passée en moins de 10 ans de 4,5€/MWh (Mégawattheure) à 22,5€/MWh. Mr Dulong affirme aussi que la filière éolienne est très compétitive. On se demande alors pourquoi, le prix du kWh éolien est rémunéré pour les promoteurs près de 78€/ MWh produit, garanti sur 20 ans et avec obligation d'achat par EDF, alors que le prix moyen du marché de l'électricité se situe entre 25 et 30€ le MWh. Effectivement, la filière éolienne est compétitive mais surtout en tant qu'investissement pour les promoteurs ! Mr Dulong a le plaisir de voir les éoliennes de Montmiral mais il ne dit pas à quelle distance se trouve son habitation de ces sublimes et majestueuses constructions; je suppose qu'il en sera malheureusement trop éloigné pour profiter de leur musique répétitive et lancinante les jours et les nuits ventés ! Personnellement, ma maison dans le hameau de Gravelière à Montrigaud, achetée en 1974, va se retrouver avec en face des fenêtres des éoliennes de 180m de haut dont la plus proche sera située à 1110m précisément : un paysage définitivement défiguré et des nuisances sonores permanentes de jours comme de nuit. Au niveau de la Drôme des collines, si ce projet se concrétise, ce seront 46 machines de hauteurs croissantes qui seront regroupées dans un rayon de moins de 15km avec toutes les nuisances qui en découlent pour des centaines d'habitants !

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : valette.serge@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 80.9.162.124

AVIS DU CONTRIBUTEUR : SOUHAIT D'APPORTER LA CONTADICION AVEC MONSIEUR DULONG (CONTRIBUTION N°31)

• **CONTRIBUTION N°101**

SEGURA ANDRE

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 12:17:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Enquête publique projet éolien DIONAY

Contribution : Je suis totalement opposé à ce projet éolien pour les raisons suivantes : - destruction des paysages, les éoliennes seront visibles depuis SAINT ANTOINE L'ABBAYE, - destruction de la biodiversité (important déboisement aussi bien pour l'accès que pour l'installation, mise en place des tonnes de béton qui rendent les terres stériles). Les chauves souris seront les victimes de ces installations : pour information ces animaux peuvent consommer jusqu'à mille moustiques par nuit ce qui a pour conséquence d'engendrer une multiplication de maladies sur les cultures et sur l'homme . (emploi massif de pesticide, d'insecticide, d'antibiotique....). - conséquences négatives sur la santé de l'homme démontrées par l'académie de médecin en mai 2017 qui écrit que "des éoliennes installées à moins de 1500 mètres d'habitation étaient nocives pour l'homme". - perturbation des ondes radio électriques (radar, télévision...) - Augmentation du

CO2 par une énergie qui n'est pas constante et qui implique la mise en œuvre de centrales thermiques palliatives.

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : andre.segura@wanadoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.215.157.241

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°102**

scia segolene

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 12:47:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : NON AUX EOLIENNES

Contribution : Bonjour Nous sommes une famille avec deux enfants et habitons à la limite de Dionay et St antoine l'abbaye. Nous avons choisi d'acquérir et de rénover notre maison il y a huit ans pour son environnement et son cadre calme et tranquille. Nous nous opposons au projet car nous serions impactés visuellement par ces éoliennes aussi bien de jour comme de nuit étant donné notre proximité (environ 1000 mètres) et refusons également toutes les conséquences et nuisances qu'un tel chantier provoquerait. Nous ne voulons pas voir notre belle campagne défigurée. Bonne réception. Cordialement.

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : sgo_38@yahoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.129.92.142

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• CONTRIBUTION N°103

REBENAQUE Marina

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 13:20:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : enquête publique projet éolien DIONAY

Contribution : Je suis totalement opposée à ce projet éolien pour les raisons suivantes: 1-destruction des paysages Nous assistons à un véritable bétonnage de la France et à la destruction de merveilleux sites naturels. Combien de tonnes de béton enfouies sous le sol, rendant stériles nos terres? Combien de tonnes de ferraille enterrées qui à la longue vont polluer nos nappes phréatiques? 2-destruction de la biodiversité Ce moyen de production électrique engendre un important déboisement de nos régions aussi bien pour l'accès (chemins) que pour l'installation de ces énormes machines. Les conséquences sont, entre autres, la destruction de la faune utile pour la santé de l'Homme et des cultures. Par exemple, les chauves-souris sont les premières victimes de l'inconscience de certains élus. Ces dernières peuvent consommer jusqu'à 1000 (mille) moustiques et insectes par nuit. Plus de moustiques, plus d'insectes impliquent plus de

maladies aussi bien pour l'Homme que pour les cultures, induisant une multiplication de pesticides, d'insecticides... et d'antibiotiques!!! Quelle est donc la définition exacte de l'énergie verte pour nos élus??? En Espagne, pays où l'éolien s'est fortement développé, il y a quelques années, il a été démontré par la Société d'ornithologues que les éoliennes ont été la cause, depuis leur installation, du massacre de millions d'oiseaux et de chauves-souris!!! 3-autres conséquences négatives sur la santé de l'Homme En mai 2017, l'Académie de médecine a démontré que les éoliennes installées à moins de 1500m des habitations étaient nocives pour l'homme. Si les ondes provoquées par le mouvement des pales perturbent les radars météorologiques et les téléviseurs, quelles sont alors les répercussions sur le système nerveux de l'être humain??? 4-augmentation du CO2 L'énergie produite par le vent n'est ni constante, ni stockée, ni régulée, ce qui implique une mise en oeuvre de centrales thermiques palliatives (gaz, charbon), grandes productrices de CO2. L'Allemagne en est l'exemple type: grande pollution de CO2 en raison des centrales à charbon, et pourtant pays ayant développé à outrance l'éolien. Que de contradictions!!! En résumé, une énergie soi-disant verte, qui coûte des milliards d'euros aux contribuables, et qui ne produit que peu d'électricité (5%). Un véritable gaspillage! Mais non pour les lobbies qui s'enrichissent outrageusement. Pourquoi ne pas utiliser tous ces milliards d'euros dans les panneaux photovoltaïques et aéro-photovoltaïques ? Il y a des dizaines d'associations contre l'éolien, pas une seule contre l'énergie solaire! Ce n'est pas un hasard. Et qu'advient-il de Saint-Antoine-L'Abbaye et de sa contrée??? Lieu de pèlerinage et site touristique de renommée mondiale! A la désertification des sols par bétonnage, nos élus désirent-ils la désertification humaine et historique de nos plus beaux sites???

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Clair-sur-Galaure

Adresse email : marinarebenaque@yahoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.215.157.241

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°104**

Espitallier Delphine

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 17:02:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : opposition au projet éolien de St Antoine l'Abbaye/Dionay

Contribution : Dépositaire : Nom prénom : Espitallier Delphine Adresse : 150 Impasse Belle Vue 38940 Roybon Monsieur le Commissaire Enquêteur Je vous exprime par le présent courrier mon opposition au projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye/Dionay, pour les raisons exprimées ci-après : Tout d'abord, je pense que les éoliennes géantes ne sont pas un moyen efficace de production électrique en France: - Je constate que les éoliennes de Montrigaud tournent très peu. - L'électricité française est déjà produite sans CO2 (essentiellement nucléaire et hydraulique) Je ne comprends pas pourquoi l'éolien est présenté comme un moyen

pour réduire la production de CO2. - On a l'exemple Allemand proche de chez nous. L'Allemagne a construit beaucoup d'éoliennes mais le prix de l'électricité est le double du prix français et la production électrique allemande produit beaucoup plus de CO2 que la Française. La production de CO2 en Allemagne ne baisse pas, malgré la construction de 30000 éoliennes L'éolien est donc cher et non efficace pour réduire la production de CO2. Ensuite, des éoliennes de 150 et 180 m sont immenses et auront un impact très négatif sur la qualité de vie des Riverains proches : Impact paysager Je suis venu habiter dans le secteur, un peu retiré, à cause de la beauté de la nature préservée du secteur. Les paysages, avec vue sur le Vercors et les Alpes et les contreforts du massif central. Pensez vous qu'après la réalisation de ce néfaste projet(situé à un battement d'aile de chez moi) que mon adresse pourra toujours être appelée Impasse Bellevue Les projets de Montrigaud, Lens Lestang et Montmiral ont déjà saccagé le paysage. D'où que l'on soit dans le secteur, on a toujours un ou plusieurs projets en visibilité. Avec ce nouveau projet et ses machines encore plus hautes (180m) le secteur sera vraiment sinistré. Je me suis rendu sur le site de Montmiral, récemment construit. Le spectacle est vraiment impressionnant : Machines monstrueuses (150 m) qui écrasent tout. JE suis scandalisée par le fait que l'on ose affirmer que les habitants ne vont pas être impactés Je vais devoir subir cela depuis chez moi !!!!!!! Impact sonore Je sais également qu'il y aura un impact sonore important. Des riverains habitant à proximité de sites construits se plaignent et des plaintes ont été déposées. L'Académie de médecine préconise, au titre du principe de précaution, de ne pas installer de parc éolien de grande puissance à moins de 1500 m des habitations. Cette préconisation de l'Académie de Médecine n'est pas respectée pour le projet de Dionay (Eoliennes à moins de 700 m d'habitations). L'étude présentée dans le dossier montre des dépassements de la réglementation en vigueur concernant le bruit. Des flashes lumineux puissants 24 h sur 24, très agressifs la nuit. Les flash lumineux pour l'aviation sont très puissants. Observer la nature la nuit est rendu impossible, on ne peut s'empêcher d'être détacher de ces lumières très agressives. On ne croira à une fête foraine Dès fois on compare ces monstres d'aciers à des sapins de Noël de mauvais goût. J'habite à près de la première éolienne ; je serai directement impacté. Impact sur la faune (oiseaux - chauves souris) Il y a de nombreuses espèces de chauve souris dans le secteur. J'ai lu que les chauves souris sont tuées par les pâles d'éoliennes. Avec le grand nombre d'éoliennes dans le secteur des chambarans, je pense que la population de chauve souris va être décimée ; il y aura plus d'insectes (moustiques,). On ne tient pas compte d'autres espèces pourtant protégées comme les rapaces d'autres espèces d'oiseaux migrateurs et certains mammifères. Impact des travaux J'ai pu voir en allant sur les sites de Montrigaud et Montmiral, à quel point la forêt est dévastée. Les alentours de l'étang de Johanna Maria qui était un petit coin de paradis ressemble maintenant à un champ de bataille Je fréquente les sentiers en tant que cavalier et pédestre dans le secteur du projet. En me rendant sur les sites de Montrigaud et Montmiral, j'ai pu voir à quel point ces secteurs ont été saccagés par les travaux. Impact sur la facture électrique EDF est obligé d'acheter la production éolienne à prix fort, même lorsqu'il n'en a pas besoin. Je déplore l'augmentation importante de ma facture d'électricité et du prix des carburants. Je pense que cela

est dû en partie au prix très élevé de l'électricité éolienne. Impact sur la valeur des propriétés Je pense que, les éoliennes ont un impact très important sur les habitations proches qui seront invendables au prix du marché actuel (sans éoliennes). Et on me dit que je ne serais toujours pas impacté ? Le promoteur va-t-il proposer un dédommagement ? Communication locale Je me situe à proximité des futures éoliennes. Ni le promoteur, ni le maire de Saint Antoine ne sont venus m'informer au lancement du projet. Je suis pourtant directement impacté. Impact sur le tourisme local Je pense que la multiplication des projets éoliens dans le secteur va réduire la fréquentation touristique du secteur. Les gîtes, maisons d'hôtes et camping seront impactés. Je vais donc devoir subir un impact visuel, peut être un impact sonore, un préjudice financier important, et un préjudice morale (je serais prisonnier d'un secteur sinistré puisque je risque fortement de ne plus pouvoir revendre bon bien) Pour ces raisons, je m'oppose à ce projet et je souhaite que vous formuliez un avis défavorable au projet industriel éolien de Saint Antoine l'Abbaye/Dionay Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur mes cordiales salutations Date Le 3 Octobre 2018 Espitallier Delphine

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : d_espitallier@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.129.31.99

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• **CONTRIBUTION N°105**

FIGUET Nathalie

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 17:03:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : NON AU PROJET ÉOLIEN

Contribution : Je connais le gîte des Jacques depuis plusieurs années. Je suis une citadine et j'y viens pour m'oxygéner et faire des randonnées en famille entre amis. Si le projet éolien se faisait, il détruirait l'authenticité des paysages alentours car en arrière plan il y a déjà 25 éoliennes qui déchirent l'horizon, et incitant ainsi à poser notre regard ailleurs. Ou allons-nous nous évader ? une des voies d'accès pour ce projet passerait à 50 mètres du gîte, avec toutes les nuisances que cela engendrent. Il mettrait aussi en suspens les sorties thérapeutiques organisées dans le cadre de mon travail, lorsque j'accompagne des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en ce lieu, bien adapté à leur pathologie. En effet malgré leurs troubles cognitifs ils évoquent : "un paradis" avec du silence et des oiseaux, et sont heureux de déambuler dans ce lieu sans danger pour eux. Cet endroit nous permet de nous ressourcer sans aller trop loin, ni nous ruiner quand sera-t-il demain si un tel projet aboutissait, ôtant à ce coin de paradis tout le charme que nous venons y chercher.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : figuet.nathalie@bbox.fr (Non validée)

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°106**

CHARVAT Patrick

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 18:14:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Je suis contre les éoliennes de Dionay/Saint Antoine l'Abbaye et vous demande de mettre un avis défavorable au projet.

Contribution : A monsieur le commissaire enquêteur. Monsieur, La cour des comptes dit que l'éolien n'est pas une bonne solution pour la transition énergétique, mais un gaspillage d'argent. Cet argent est payé par le plus grand nombre pour quelques riches à la tête d'un lobby. Celui-ci est puissant par son argent, non par ses idées. EDF rachète à prix d'or une énergie intermittente et aléatoire qui désorganise sa production et dont il ne sait que faire, surtout si elle est produite un weekend quand la consommation est faible, (celui de Pâques est désastreux). Engie fait 30% de réduction le weekend. L'argent dépensé par EDF serait plus utile à réhabiliter à la norme de la RT2012 les vieux logements. Arrêtons de produire de l'énergie, pensons à l'économiser. Ma fille qui habite à 1.4 km des éoliennes de Montrigaud et ne peut dormir la fenêtre ouverte. La vallée de la Verne est très peuplée et nombre de maison et un camping se trouve à moins de 1.5 km, donc beaucoup de personnes vont subir les nuisances sonores. J'habite au-dessus du village de Montrigaud, j'ai une belle vue sur le Vercors gâchée par les éoliennes de Montmiral surtout en début de matinée et fin d'après-midi quand le soleil les éclaire, on ne peut plus détacher son regard de ces géants d'acier blancs qui dépassent les montagnes. Le soir en face de ma maison j'ai le clignotement des éoliennes de Montmiral, à droite les éoliennes en face de Valence et sur ma gauche le mât de Dionay. Ça suffit ! Pour toutes ces raisons, je suis contre les éoliennes de Dionay/Saint Antoine l'Abbaye et vous demande de mettre un avis défavorable au projet. A Montrigaud le 03/10/2018 Patrick CHARVAT

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse : 290 Chemin des Jeux de Boules

Ville : Montrigaud

Adresse email : patrick.charvat@free.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.9.164.137

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°107**

Stéphanie

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 18:38:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Soutien du projet éolien à Dionay

Contribution : Le projet d'implantation des éoliennes dans notre commune me rend fière de participer à une démarche pour la transition énergétique, vers une énergie renouvelable et locale, à faible impact environnemental. Je soutiens ce

projet qui a des répercussions économiques locales positives (emplois, impôts, locations) en plus de sa production d'énergie.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Antoine-l'Abbaye

Adresse email : steph.marcot@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 109.190.223.119

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : FAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°108**

CHARVAT Michèle

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 19:03:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Contre le projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye

Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur, Habitante de Montrigaud, je tiens à vous donner mon avis concernant le projet éolien Dionay/Saint Antoine l'Abbaye. Je constate que les projets éoliens se poursuivent dans notre région au mépris des riverains proches et de toute concertation digne de ce nom ! Pour l'enquête publique actuelle, l'impact est maximal pour les communes de St Bonnet de Valclérieux (Drôme), Roybon (Isère), Montrigaud (Drôme). Montrigaud subit déjà les désagréments d'un parc éolien sur sa commune mais aussi de ceux en co-visibilité de Lens-Lestang (Drôme) et Montmiral (Drôme). Les projets éoliens se développent tous de manière sournoise et celui-ci n'y échappe pas (débuté en 2014) ! Un mât de mesures se dresse mais impossible de savoir ce qui se trame derrière cette installation, les propriétaires terriens ont soigneusement été contactés un par un afin de signer un bail emphytéotique qui va les engager eux et leurs héritiers jusqu'au démantèlement des éoliennes en cas de défaut du promoteur. Quand enfin le projet ne peut plus être caché, pas de réunions publiques surtout, il faut éviter la rébellion, seulement quelques permanences en journée pour satisfaire et dire qu'information il y a eu. Je suis allée à St Antoine l'Abbaye et j'ai interrogé une personne là pour renseigner : - Voyez -vous des éoliennes de chez vous ? Réponse : Oui - Etes-vous prêt à en accepter une à 700 m de chez vous ? Réponse : Non Je soutiens donc toutes les personnes qui vont être proches des éoliennes. Elles vont subir le bruit, les flashes lumineux, et bien sûr la perte de valeur de leur habitation et je demande l'arrêt de ce projet. L'Abbaye de St Antoine ainsi que le village sont magnifiques et doivent être protégés pour conserver leur attrait touristique ainsi que la Drôme des Collines. Les éoliennes en ligne de crête transforment les paysages, de plus en plus hautes 125, 136m à Montrigaud, 150m à Montmiral et Lens Lestang et maintenant 180m alors que la distance aux habitations reste inchangée à 500m, c'est monstrueux ! Impossible de voir autre chose tant elles attirent le regard tantôt blanches, tantôt grises en fonction de la luminosité et à cela il faut ajouter les flashes lumineux qui la nuit donnent l'impression d'être aux abords d'un aéroport !!! A Montrigaud, la nuit l'éclairage public est éteint par contre d'immenses « candélabres » éclairent la forêt, je ne vois pas là d'économie mais une pollution lumineuse ! Le bruit, je le

constate à 1400 m des éoliennes, dans le jardin de ma fille, c'est celui d'un avion en permanence dans le ciel ! Les forêts sont un bien précieux à conserver, entretenir mais pas à bétonner, bon nombre d'élus et d'associations montent au créneau pour aller défendre de par le monde les forêts mais pas dans leur propre pays, région, ici le saccage est autorisé ... Parlons de la production d'électricité éolienne, très faible et pas forcément quand on en a besoin, pas de stockage possible, obligation de rachat par EDF avec répercussion sur nos factures au travers de la CSPE, besoin de centrales thermiques émettrices de CO2 pour palier à l'intermittence alors que l'électricité en France est peu émettrice de CO2. Quant au côté écologique j'ai du mal à le voir à travers tout ce béton, cet acier, et autres composants non recyclables. Je vois l'eau, la terre polluées, la faune chassée de son habitat, la flore détruite et les oiseaux éloignés voire tués. Je ne me sens pas fière du tout de ces éoliennes, j'ai honte pour les élus qui ne savent pas protéger leurs concitoyens et qui n'attendent que les retombées financières, l'écologie « a bon dos ». L'électricité doit être économisée et les milliards mis dans l'éolien utilisés pour aider à ce que les logements soient le moins énergivores possible. Le chauffe-eau solaire ça fonctionne parfaitement l'été, je l'expérimente chez moi depuis plus de 30 ans (fait maison, il est entièrement recyclable !) Monsieur le Commissaire enquêteur, je sollicite de votre part un avis défavorable au projet éolien de Saint Antoine l'Abbaye.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Montrigaud

Adresse email : patrick.charvat@wanadoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.9.164.137

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• **CONTRIBUTION N°109**

reynaud sylvie

Date de dépôt : Le 03/10/2018 à 21:14:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : opposition au projet éolien dionay

Contribution : monsieur Le commissaire enquêteur veuillez trouver en PJ le courrier, ou j exprime mon opposition pour la création de ce parc éolien cordialement

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(deposition enquete publique.doc\)](#)

Document : deposition enquete publique.doc, page 1 sur 2

Monsieur l'enquêteur public,

Je suis contre le projet d'éoliennes sur la commune de Saint Antoine l'abbaye, Dionay
Je fais partie de l'association "les jacques", et travaille dans le paramédical. Je pense que l'impact sanitaire de l'exposition chronique aux éoliennes, qui est caractérisé par l'aspect impulsif du bruit des éoliennes, ses composantes basses fréquences, ses infrasons, ses vibrations, effets stroboscopiques, ses flash lumineux blancs ou rouges sont trop minimisés ainsi que l'intrusion considérable que leur taille et leur mouvement représente dans le cadre de vie des riverains.

J'ai personnellement parlé avec Mr Yann JOLY, éleveur laitier de la somme, qui a du se séparer de son troupeau, parce que ses vaches ont perdu 50% de leur production laitière, à cause des éoliennes. C'était toute sa vie, son gagne-pain. J'ai aussi parlé avec un couple de retraités sur la commune de Lentiol (38), et Mr l'enquêteur vous savez de qui je parle, qui ne peuvent plus rester dehors, quand souffle le vent du midi, tant les éoliennes des terres blanches sont bruyantes.

La richesse de ces paysages, de la forêt des chambarans sont un luxe pour ceux qui n'ont rien d'autre, ce patrimoine paysager est bien toute l'authenticité de nos campagnes et leur beauté. Vous voulez tout sacrifier pour une œuvre que je trouve plus mercantile qu'écologique. Une zone industrielle sans emploi, dont l'harmonie des paysages forestiers est bel et bien interrompue, Les contreparties financières des promoteurs éoliens sont un marché de dupes.

Sur un compte rendu du conseil municipal de Dionay du 17/06/2014 il était écrit projet susceptible d'accueillir 4 à 7 éoliennes... Aujourd'hui le projet en compte 11. ...!
Lors d'une rencontre avec Madame le maire, de Saint Antoine l'abbaye, le 29/06/2017, celle-ci nous a évoqué une nouvelle forme de tourisme pour les hébergeurs, grâce aux éoliennes... et à minimiser également les pertes de valeurs immobilières des riverains proches.

La première forme de tourisme est certainement celle des raves parties.

En effet depuis l'installation des parcs éoliens dans la région, et durant tout l'été 2018 j'ai pu remarquer et entendre ce que ce nouveau **tourisme de masse** apporte : **les raves parties** au pied des éoliennes et dieu sait si elles ont été nombreuses sur les terres blanches, Montrigaud et Montmiral durant tout l'été 2018.

Véritable foire et marché en plein air, d'approvisionnement et échanges en tous genres d'alcool et stupéfiants.

Ces installations classées industrielles à risques sont-elles sans surveillance? Y a-t-il une zone de dangerosité autour de ses éoliennes?

Dans une publication de réglementation du sénat : <http://www.senat.fr/rap/r12-095/r12-0954.html>, il est dit (...) "Dès l'origine, les réactions et les critiques ne manquaient pas contre les rave-parties, peu connues pour leur respect de l'environnement immédiat. Les plaintes des riverains étaient nombreuses en raison des troubles à l'ordre public que ces rave-parties ne manquaient pas de provoquer à proximité de l'évènement, qu'ils soient liés à la consommation excessive d'alcool et de stupéfiants ou à la gêne occasionnée par le niveau sonore de la musique diffusée, se concrétisant souvent par la dégradation des propriétés occupées mais aussi par des incidents au sein de la manifestation." (...)

"c'est le représentant de l'État qui détient les pouvoirs de police pour régler les rave-parties. Ce pouvoir de police spéciale du préfet est d'ailleurs exclusif de ceux détenus par le maire. (...)

"Le décret du 3 mai 2002¹³⁽²⁾ détaille les formalités auxquelles doivent se soumettre les organisateurs de ce type d'évènements. La procédure repose sur une déclaration, au moins un mois avant l'évènement, et qui débouche, si les conditions d'organisation sont jugées suffisantes, sur la remise d'un récépissé. Lors du dépôt de cette déclaration, doivent ainsi être fournies au préfet l'identité et les coordonnées de l'organisateur, ce qui permet de prendre contact au besoin avec l'organisateur, les mesures pour assurer la sécurité et l'accord écrit des propriétaires des terrains où se déroulera la fête." (...) "les rave-parties ont des effets, ne seraient-ce que sonores, qui excèdent souvent les limites communales." (...)

A qui incombera d'assurer la sécurité auprès de toutes les habitations qui seront proches de ces éoliennes, lorsque des centaines de voitures passeront devant les maisons, gîtes, amenant son flot de danseurs de musique techno..? Si le projet du parc éolien de saint antoine devait se réaliser, les raveurs auront un autre terrain de rassemblement, d' autant plus, que plus les éoliennes sont hautes mieux elles se voient, pas besoin de GPS.. Le gîte se trouvant à 750 mètres de la première éolienne quelles nuisances en plus de celles des éoliennes... avec une voie d accès passant à 50 mètres du gîte.

Le gîte les jacques est un gîte de groupe accueillant des familles avec enfants, des personnes âgées, des centres de loisirs des adultes handicapés. Comment assurer le calme la sérénité la sécurité qu'ils viennent y chercher si de telles organisations musicales s'inscrivent désormais dans un cadre réglementé ou pas, en passant devant le gîte ? Ils viennent en milieu rural pour trouver tranquillité faire des balades en forêt, etc.

Qui sera responsable de ces nouvelles nuisances pour la quarantaine de maisons situées à moins d'un kilomètre, du gîte, du camping de montrigaud, qu'advientra t- il des vacanciers, à cause du bruit, du trafic et de toute l'insécurité des lieux alentours que ce genre de manifestations apporte? Es ce la toute la potentialité d'un nouveau tourisme économique ? J'en doute.

La deuxième forme de tourisme pourrait être celle des curieux et celles des cars organisés, par les développeurs de projet, (cf compagnie éolienne du vent avec inscription et limitation de place sur site web) par exemple. Tout est mis en œuvre pour ne rien laissé trainer sur les sites, lors des visites. Cependant j' ai pu également constaté cet été, sur ces voies d'accès de « tourisme éolien » des **aires spéciales ambroisie** , conséquences des aménagement de toutes les infrastructures routières et autres plateformes, qui ont eu tout vent de se développer et ensemercer les terrains à proximité durant tout l été.

Un heureux hasard de circonstance avant la cérémonie d'inauguration du parc éolien de Montmiral, a fait que tout a été fauché quelques jours auparavant.

Mais qu'en est-il de ce pollen particulièrement allergène qui a certainement provoqué : Difficultés respiratoires : asthme (toux, essoufflement, yeux qui piquent, nez qui coule..).

Le gîte les jacques est là depuis bien plus longtemps que l'idée d'installation d'éolienne. Même si ces éoliennes ne sont pas sur les parcelles du gîte ; elles viendront détruire, gâcher un lieu de vie, un outil de travail et des années de labeur.

Et surtout que tous ceux et celles qui ont levé la main pour les projets éoliens, nous disent s'ils accepteraient devant leurs maisons, les nuisances des éoliennes, et raves parties ? Et s'ils accepteront plus tard de rendre des comptes pour leur prise de décisions. C'est pourquoi monsieur le commissaire enquêteur je vous demande de ne pas donner d'avis favorable à ce projet.

Sylvie

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE